



**- COMMISSION DRESSAGE -**  
**Compte rendu de la réunion**  
**du lundi 19 avril 2010**

**Présents : A.De Roose, C.Delaigle, C.Rivière, M.Renard, P.Roch, J.Arbusset, JC.Cesari, D.Legoy, M.Palun, A.Serre, F.David, O.Chapuis.**

### **1 Commission**

Suite aux démissions de Christian Forlini et René Quetglas, Franck David propose la nomination de Michel Palun et Arnaud Serre. Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

### **2 Stage Alain Francqueville**

Ce stage a été organisé au Club Hippique de Carnoux.

Le bilan est positif, la satisfaction est grande tant au niveau des cavaliers que des auditeurs libres.

Ce type de stage est à renouveler l'an prochain.

### **3 Stage Monica Théodorescu**

Le CFC de Tarascon programme l'intervention de Monica Théodorescu.

Etant donné le mode de financement mis en place, ce stage est destiné aux professionnels selon des critères de résultats établis par la FFE. Ce stage aura lieu à Tarascon les 25-26 mai.

### **4 Formations**

La formation enseignants du 26/11 a été suivie par une formation sur le terrain organisée lors du concours Club Ponam de Marseille Pastré le 31 janvier dernier. Il y a eu une bonne participation des enseignants mais une faible part d'entre eux poursuivra la formation de juges pour obtenir l'habilitation. Actuellement peu de candidats juges sont en cours de formation.

Il apparaît nécessaire de poursuivre les efforts de formation entamés depuis 2ans. Deux nouvelles formations seront organisées en octobre avec Jacques Arbusset pour les enseignants et pour les candidats juges.

Il est important que chacun sollicite les personnes intéressées et présentes sur les concours afin d'augmenter l'effectif de juges sur la région.

Suite aux difficultés rencontrées par Christine Rivière dans l'aboutissement de sa formation de juge National Elite, Franck propose d'interpeller la commission nationale à ce sujet et soulever ainsi la démobilisation générale qui s'installe lorsque les juges souhaitent se former à ce niveau.

### **5 Perspectives concours**

Un constat général est fait sur la difficulté de trouver des juges disponibles pour les concours de la Région.

Leur prise en charge reste à revoir également car de nombreux organisateurs sont obligés de faire appel à des juges de régions voisines, et ces juges ne sont donc pas pris en charge par la commission. L'idée de Philippe Roch est donc retenue. Il s'agit de prévoir un tarif de défraiement par reprise. Ce montant sera établi et défini par la commission suite à la présentation d'une à petite étude sur le nombre d'engagés en Provence durant cette saison.

Un cahier des charges devra également être respecté notamment au niveau des pistes et des carrières de détente. Il devra prendre en compte les conditions d'organisation qui devront être en cohérence avec le règlement (respect des temps de jugement et des pauses).

Il est enfin proposé que seuls soient défrayés les juges habilités officiants sur les concours Amateur et Pro.

Tous ces points devront être entérinés lors de la prochaine réunion et communiqués aux organisateurs avant la saison 2011.

## **6 Championnat PACA**

Le changement de date du championnat de France permet d'envisager le championnat PACA le 03 octobre à Vidauban au lieu du 26 juin.

La date limite des concours pris en compte étant le 10 octobre, les résultats pourront compter double pour la computer liste fédérale.

Cette modification permettra de préparer plus efficacement ce championnat.

La participation des deux CRE à hauteur de 1000 euros chacun est confirmée.

Il est demandé que toute la commission se mobilise pour aider Christine Rivière à l'organisation du concours. Christine établira pour la prochaine réunion une grille des tâches à accomplir afin de déléguer à chacun sa part de responsabilité dans leur réalisation.

D'autres parts, étant donnée la cabale menée par certains autour de l'organisation d'un championnat de France dans le sud, Christine Rivière suggère que les engagements soient laissés libres et que seuls soient retenus les 20, 40 ou 60 meilleurs engagés fixés dans le règlement. Cela permettrait d'assurer ainsi un nombre certain de participants. Cette suggestion sera proposée à la DTN.

## **7 Questions diverses**

La lice de dressage en bois est toujours divisée en deux parties, l'une se situant avec les lettres à Manosque et l'autre sur Avignon. Il convient de la rassembler pour la remettre en état.

La lice en chaîne n'est plus, les supports métalliques ayant été perdus ou volés ! A voir si elle réapparaît sur un concours... soyez vigilants.

Il n'y a plus de questions diverses, la séance est levée, la prochaine réunion aura lieu le samedi 08 mai en fin d'après midi lors du concours d'Aix Marseille.